

BDO FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 8 668 965, 60 euros
Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
500 492 004 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Le Directoire de la société BDO FRANCE, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur les comptes consolidés du groupe BDO FRANCE.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 septembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe BDO France comprenait les sociétés suivantes :

	30 sept. 2024	30 sept. 2023	
Société consolidante			
BDO France	Top	Top	Top
Sociétés opérationnelles			
BDO IDF	99,97	99,97	99,97
ELLIPCE	99,88	99,88	99,88
BDO LES ULIS	Absorbé par BDO IDF		100,00
BDO FS	99,97	100,00	99,97
BDO ESGRH	100,00	100,00	100,00
BDO RH	100,00	100,00	100,00
BDO TALENT MANAGEMENT	100,00	100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY	99,98	99,48	99,48
BDO CORPORATE FINANCE (Ex BDO CI)	100,00	100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT	100,00	100,00	100,00
BDO PARIS ECN	100,00	100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE	100,00	100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME	100,00	100,00	100,00
BDO TP & MT (3)	Ex BDO RESSOURCES - Ex PEREGRYNE	100,00	Ex PEREGRYNE
JUNE & ASSOCIES	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY	Acquisition 08/2023	100,00
JUNE PARTNERS	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY	Acquisition 08/2023	100,00
JUNE INVESTISSEMENT	100,00	100,00	Acquisition 08/2023
INTERVENTION ETUDE ET NEGOCIATION	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY	Acquisition 08/2023	100,00
AIRPAJE	100,00	100,00	Acquisition 06/2023
AIRPAJE ADVISORY	100,00	100,00	Acquisition 06/2023
BDO MEDITERRANEE	99,89	99,89	99,89
BDO STRASBOURG	Ex BDO AUDIT SUD EST	100,00	100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)	Absorbé par BDO France		99,95
BDO LES HERBIERS	Absorbé par BDO Nantes		99,77
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE	Absorbé par BDO Nantes		99,93
BDO FONTENAY LE COMTE	Absorbé par BDO Nantes		99,75
BDO LA ROCHE	Absorbé par BDO Nantes		99,74

BDO NANTES		99,92	99,92	99,92	99,92
BDO RENNES	Absorbé par BDO Nantes			99,71	99,76
ECCÉLIA		88,84	88,84	88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		99,95	100,00	99,95	100,00
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE		100,00	100,00	100,00	100,00
BDO ANGERS	Absorbé par BDO Nantes			100,00	100,00
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00	100,00	100,00
BGI	Absorbé par BDO Rhones Alpes			100,00	100,00
ECCÉLIA PATRIMOINE		51,00	51,00	51,00	51,00
ELLIPSE SUD EST	Absorbé par BDO Rhones Alpes			99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00		100,00
SCI BRISSO (1)			100,00		100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99	99,99	99,99
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00	100,00	100,00
BGA 974		99,99	99,99	99,99	99,99
BDO SOFTWARE & SERVICE	EX BMP PROGELINK	100,00	100,00	100,00	100,00
BDO INTERPROFESIONNEL		99,60	99,60	99,60	99,60
BDO AVOCATS (2)		99,60	49,00	48,80	49,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		99,60	99,46	24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)		99,60	100,00	48,80	100,00
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00	100,00	100,00
EVRYENNE D'AUDIT		100,00	100,00		
ADVANCE CAPITAL GROUPE		100,00	100,00		
ADVANCE CAPITAL TRANSACTION		100,00	100,00		

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes au 30 septembre 2024 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} octobre 2021 (utilisation de la méthode rétrospective modifiée). Les données comparatives n'ont pas été retraitées, conformément aux dispositions transitoires de la norme.

Les méthodes et principes comptables de consolidation sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DU GROUPE

SITUATION ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE.

Il s'agit du 11^{ème} exercice du groupe consolidé.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 235 123 K € et le résultat net des sociétés intégrées s'est élevé à 7 276 k€ et celui de l'ensemble consolidé à 5 933 K €.

L'effectif total s'élève à 2 016 personnes.

Est entrée dans le périmètre du groupe consolidé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, les sociétés suivantes :

- ADVANCE CAPITAL TRANSACTION ADVISORY SERVICES : acquisition en septembre 2024 (intégrée pour 0 mois)
- ADVANCE CAPITAL GROUPE : acquisition en septembre 2024 (intégrée pour 0 mois)

EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

Nous espérons poursuivre le développement et la progression du groupe.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.

Nous vous renvoyons sur ce point au rapport de gestion.

DÉPENSES EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été engagé aucune dépense de recherche et de développement.

EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous allons vous présenter les comptes consolidés qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les résultats sont présentés en K€.

La comparaison avec l'exercice précédent vous est donc ici fournie à titre indicatif.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 235 123 K€ contre 196 693 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant ressort à 13 585 K€ contre 12 148 K€ pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier consolidé de - 4 108 K€ contre - 3 015 K€ pour l'exercice précédent, d'un impôt sur les sociétés de 2 202 K€ (2 809 K€ l'exercice précédent) le résultat net des entreprises intégrées ressort pour l'exercice à 7 276 K€ contre 6 323 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 5 933 K€ contre 5 912 K€ pour l'exercice précédent.

Le Directoire





BEWIZ

BDO FRANCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS
R.C.S. Paris 500 492 004

ARCADE AUDIT
19, rue du Général Foy
75008 PARIS

BEWIZ AUDIT
20, rue la Condamine
75017 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2024

BDO FRANCE SAS
Siège social : 43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS
R.C.S. Paris 500 492 004

A l'Assemblée générale de la société BDO France,

1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BDO France relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 ■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3■ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4■ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

6 ■ Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 24 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes,
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

BEWIZ AUDIT

ARCADE AUDIT

Camille BOIVIN

Jean-Marie IDELON-RITON

Comptes consolidés au 30 septembre 2024

BDO FRANCE SAS
Siège social : 43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS
R.C.S. Paris 500 492 004



Comptes consolidés
Exercice clos le 30 septembre 2024

ETAT SITUATION FINANCIERE

ACTIF

En milliers d'euros	Note	30 sept.2024 Net	30 sept.2023 Net
Actifs non courants			
Goodwill et relations clientèles	5	121 014	91 174
Droits d'utilisation - IFRS 16	4	34 644	28 493
Immobilisations incorporelles	5	5 705	2 842
Immobilisations corporelles	6	10 037	9 936
Immobilisations financières	7	4 216	5 892
Impôts différés actif	19	1 685	1 038
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		177 302	139 375
Actifs courants			
Stocks	8	0	25
Clients et autres débiteurs	8	79 506	63 134
Créances d'impôt	8	3 074	2 748
Autres actifs courants	8	12 620	12 174
Valeurs mobilières	9	5 516	4 593
Disponibilités	9	39 271	47 582
TOTAL ACTIFS COURANTS		139 986	130 256
TOTAL ACTIF		317 288	269 631

ETAT SITUATION FINANCIERE

PASSIF

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Capitaux propres - part du groupe	10	30 640	23 408
Participations ne donnant pas le contrôle	10	898	2 037
TOTAL CAPITAUX PROPRES		31 538	25 445
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	12	31 114	26 968
Passifs non courants			
Provision impôts différés conso.	19		
Provision pour risques & charges	11	5 855	5 726
Autres passifs non courants	12	10 384	9 399
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	12	95 179	67 448
Emprunts non courants IFRS 16	4	28 930	23 285
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		140 349	105 858
Passifs courants			
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	12 288	16 884
Emprunts courants IFRS 16	4	6 678	5 978
Fournisseurs	13	18 398	20 448
Fournisseurs immobilisations / crédits vendeurs	13	0	925
Autres passifs courants	13	54 637	47 952
Dettes d'impôts	13	678	165
Produits constatés d'avance	13	21 608	19 008
TOTAL PASSIFS COURANTS		114 287	111 360
TOTAL PASSIF		317 288	269 631

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2024	30 sept. 2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	14	235 123	196 693
Charges opérationnelles	15	-54 422	-43 010
charges de personnel	16	-153 204	-129 624
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 628	-2 790
Amortissements	5 et 6	-2 446	-1 957
Amortissements IFRS 16	4	-6 982	-6 365
Amortissements relations clientèles	5	-1 006	-1 559
Dotations aux provisions nettes de reprises	11	-911	443
Autres produits et charges opérationnels courants	17	62	318
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		13 585	12 148
Produits financiers	18	1 211	347
Charges financières	18	-5 319	-3 362
RESULTAT FINANCIER		-4 108	-3 015
Impôts sur les bénéfices	19	2 202	2 809
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGrees		7 276	6 323
Résultat net part du Groupe		7 126	5 982
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		149	341
Nombre moyen d'actions	20	285 884	253 970
Résultat net par action en €uros	20	24,93	23,55
Résultat net dilué par action en €uros	20	24,93	23,55

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Résultat net des sociétés intégrées		7 276	6 323
Variation juste valeur du swap		-1 028	-298
Sorie		-314	-114
RESULTAT GLOBAL		5 933	5 912
Résultat net part du Groupe		5 783	5 570
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		149	341

FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2024	30 sept. 2023
RESULTAT NET	CDR	7 276	6 323
Quote-part dans résultat sociétés mises en équivalence			
Amortissements et provisions pour risques hors créances douteuses	(2)	4 019	3 679
Amortissements IFRS 16	4	6 982	6 365
Plus et moins values de cession	17	-107	-418
Impôts différés	19	-186	-102
Capacité d'autofinancement		17 984	15 848
Evolution des créances	8	-8 882	1 220
Evolution des dettes	13	695	-2 117
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		-8 187	-897
FLUX ISSUS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		9 797	14 951
Acquisitions d'actifs	(1)	-5 013	-6 432
Cessions	17	52	1 497
Variations actifs financiers	7	7	-232
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	5	-20 703	-20 523
FLUX ISSUS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-25 657	-25 690
Evolution des Comptes courants d'associés	12	-3 196	6 858
Augmentation / réduction de capital et apports	3	431	-2 461
Distribution de dividendes	10	-71	-1 002
Encaissements d'emprunts	12	104 068	28 602
Remboursement d'emprunts et dettes à plus d'un an	12	-85 977	-11 171
Remboursement d'emprunts IFRS16	4	-6 709	-7 126
FLUX ISSUS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		8 545	13 701
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE		-7 315	2 962
TRESORERIE DISPONIBLE AU DEBUT DE PERIODE	9	52 049	49 087
TRESORERIE DISPONIBLE EN FIN DE PERIODE	9	44 735	52 049

- | | |
|---|-----------|
| (1) - Acquisition immobilisations incorporelles note 5 : | 3 328 K€ |
| - Acquisition immobilisations corporelles note 6 : | 1 663 K€ |
| - Variation fournisseurs immobilisations note 13 : | 22 K€ |
| (2) - Amortissements immobilisations incorporelles note 5 : | 1 366 K€ |
| - Amortissements immobilisations corporelles note 6 : | 2 087 K€ |
| - Dotations aux provisions note 11 : | 1 602 K€ |
| - Reprises provisions note 11 : | -1 034 K€ |
| (3) - Augmentation et réduction de capital note 10 : | 3 010 K€ |
| - Variation actions propres note 10 : | -1 775 K€ |
| - Variation crédit vendeur rachat d'actions note 12 : | -804 K€ |

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers d'euros	Part Groupe	Intérêts Minoritaires	Dont variation de capital Cash
Capitaux propres au 30/09/2022	17 533	2 068	679
Resultat de l'exercice	5 982	341	
Swap correction ouverture	2 207		
Swap variation juste valeur de l'exercice	-298		
Rachat de titres minoritaires	-341	-253	
Actions propres	-230		-230
Augmentation / Réduction de capital	-446		-446
Distributions de dividendes	-882	-120	
Sorie et autres mouvements	-116		
Capitaux propres au 30/09/2023	23 407	2 037	-677
Resultat de l'exercice	7 126	149	
Swap variation juste valeur de l'exercice	-1 371		
Rachat de titres minoritaires	555	-1 217	
Actions propres	-1 775		-1 775
Augmentation / Réduction de capital	3 010		3 010
Distributions de dividendes		-71	
Sorie et autres mouvements	-312		
Capitaux propres au 30/09/2024	30 640	899	1 235

NOTE 1

Base de préparation

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe BDO France sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) publiées par International Accounting Standards Board applicables au 30 septembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre 2024.

Evolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2024 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 30 septembre 2023 à l'exception des changements ci-après :

Nouvelles normes, mises à jour et interprétations publiées mais pas encore d'application obligatoire

Les mises à jour de normes IFRS suivantes ne sont pas d'application obligatoire à la date de clôture et ne devraient pas avoir d'impact significatif pour le Groupe à leur date d'application :

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2023

Les amendements suivants sont applicables pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2023 :

- IFRS 17, Contrats d'assurance ;
- IAS 1, Présentation des états financiers - Informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- IAS 8, Définition d'une estimation comptable ;
- IAS 12, Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction ;
- IAS 12, Réforme fiscale internationale - Modèle de règles de Pilier II.

Ces amendements n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 30 septembre 2024.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2023 au sein de l'Union européenne

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces normes, amendements et interprétations dans les comptes consolidés au 30 septembre 2024 et estime qu'ils ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés incluent la société BDO France et ses filiales détenues directement et indirectement. La liste des filiales est communiquée en note 3 des Etats financiers consolidés.

Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés ont été élaborés sur la base des comptes sociaux de BDO France et de ses filiales, établis au 30 septembre 2024. Ces comptes consolidés couvrent une période de douze mois, à l'exception :

Sur 2024

- Advance capital et Advance transaction (0 mois)

Sur 2023

- June et ses filiales (2 mois)
- Airpaje et Airpaje Advisory (4 mois)

pour couvrir la période de leur date d'intégration dans le groupe au 30 septembre 2024.

Le plan comptable Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes des états financiers garantissent une homogénéité des informations.

Modalités retenues

Les principaux ajustements et retraitements effectués sont les suivants :

- Les comptes réciproques du bilan et du compte de résultat sont éliminés.
- Les résultats sur cession ou apports intra-groupe sont éliminés.
- Les dividendes reçus des filiales consolidées sont neutralisés dans les résultats.
- L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée.
- Les retraitements donnent lieu, le cas échéant, à un calcul d'impôt différé, société par société,
- Les impôts différés sont calculés société par société, pour :
 - Toutes les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable consolidé et le résultat fiscal,
 - Les retraitements de consolidation et l'élimination des opérations internes à l'ensemble consolidé.

NOTE 2

Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Classification des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture, constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

Ecart d'acquisition (IFRS3) - Goodwill et Relation clientèle

Le goodwill a été déterminé comme la différence entre le prix d'acquisition des actions (y compris les engagements d'achats fermes, qui sont par ailleurs comptabilisés en autres passifs non courants, lorsque ceux-ci résultent de contrats fermes et irrévocables) et la juste valeur des actifs et dettes identifiés à la date d'acquisition.

La juste valeur des actifs inclue la valeur des contrats et mandats détenus par les sociétés. Elle est comptabilisée sous la rubrique "Relations clientèles" qui a été évaluée suivant les principes décrits ci-dessous.

Le Goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Actifs incorporels autres que le goodwill

Les actifs incorporels sont inscrits à l'actif à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont comptabilisés séparément du goodwill lorsque les deux conditions suivantes sont réunies.

- les actifs sont identifiables ;
- ils peuvent être détachés des autres actifs et peuvent être évalués séparément.

Les actifs incorporels incluent la Relation Clientèle. La relation clientèle inclue les mandats de commissariat aux comptes et le portefeuille de contrats clients. La juste valeur de la Relation Clientèle a été déterminée comme la valeur actuelle des cash flows attendus de ces contrats et mandats sur leur durée résiduelle respective. Le taux d'actualisation retenu est le taux de rendement attendu des capitaux propres. La relation Clientèle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie moyenne des contrats (9 ans pour les mandats de commissariats aux comptes et 12 ans pour les contrats d'expertise comptable).

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'usage.

Contrats de location

Il est appliqué la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour un certain temps, moyennant une contrepartie.

Les accords identifiés qui, bien que n'ayant pas la forme juridique d'un contrat de location, transfèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un actif ou d'un groupe d'actifs spécifiques au preneur du contrat, sont qualifiés de contrats de location au regard des dispositions de la norme IFRS 16.

Les contrats de location du Groupe en tant que preneur portent essentiellement sur des actifs immobiliers (tertiaires et logements), et pour une part mineure sur des véhicules de transport et divers matériels informatiques.

Selon la norme IFRS 16, lors de la mise à disposition d'un bien en location, celui-ci est comptabilisé au bilan du preneur, sous la forme d'un actif au titre du droit d'utilisation, en contrepartie d'une dette liée à l'obligation locative, présentée parmi les « Passifs financiers courants et non courants ».

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées.

En règle générale, le taux implicite étant difficilement déterminable, c'est le taux d'endettement marginal du preneur qui est utilisé pour le calcul de l'actualisation de la dette locative.

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

Le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de comptabilisation permises par la norme : les contrats ayant une durée inférieure ou égale à 12 mois ou portant sur des biens dont la valeur à neuf individuelle est inférieure à 5 000 dollars ne sont pas comptabilisés au bilan. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Si le Groupe réalise une opération de cession-bail - consistant à vendre un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur - qualifiée de vente au sens de la norme IFRS 15, l'actif au titre du droit d'utilisation consécutif au bail est évalué sur la base de la valeur comptable antérieure du bien, à laquelle s'applique le ratio représentant la proportion du droit d'utilisation conservée par le Groupe. De même, le produit de cession résultant de la vente du bien par le Groupe se rapporte uniquement à la proportion du droit d'utilisation effectivement cédée au tiers. La dette locative n'est quant à elle ajustée que si les conditions de vente ou de prise à bail ne reflètent pas les valeurs de marché.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur les principales durées d'utilité suivantes :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Immeubles : 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières recouvrent principalement :

- Les titres de participation non consolidés ; ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur.
- Les dépôts de garantie, comptabilisés à leur coût historique.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles

Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (résultat de la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Dans le cas du Groupe ces actifs correspondent essentiellement aux écarts d'acquisition.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés basés sur des prévisions revues par la direction.

Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres actifs de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature

à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

Pour les actifs non courants (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Clients - Travaux en cours et chiffres d'affaires

Les Travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours, et donc des produits liés aux prestations de service rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes. Les Travaux en cours sont regroupés, pour la présentation des comptes, avec les Créances clients.

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie de services rendus auprès de clients, sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

Créances et dettes

Lors de la comptabilisation initiale, les créances et dettes en euros sont mesurées à leur juste valeur. La juste valeur à la date de comptabilisation

initiale est normalement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Les créances douteuses, en particulier liées à la défaillance financière d'un client, sont provisionnées à 100 % de leur montant hors taxes sauf exception dûment justifiée dans l'annexe. Les risques sur les créances litigieuses sont appréciés en fonction des faits ou éléments de procédure connus à la date d'arrêté des comptes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS7, à savoir des placements à court terme aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Les valeurs mobilières telles que définies supra sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition puis évaluées à leur juste valeur ; s'agissant de valeurs cotées, la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat dans les « Charges et produits financiers » ; les produits ou charges nets résultant de la cession de ces valeurs mobilières sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans la rubrique « Emprunts et concours bancaires ».

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est estimée suffisante pour permettre l'imputation des différences temporelles.

Provisions pour risques et charges

Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

Avantages du personnel

Le coût des départs à la retraite est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants, étant

précisé qu'il a été modifié la date de départ :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 64 ans,
- taux d'actualisation 3,20 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, /15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 3 %,
- table de mortalité INSEE 2024.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice précédent étaient les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 64 ans,
- taux d'actualisation 4,10 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, 15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 3 %,
- table de mortalité INSEE 2022.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

Actualisation des créances, dettes et provisions

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes. La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS19. Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle. Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Comptes courants d'associés

L'effort de financement des associés dans le groupe est regroupé dans la rubrique comptes courants d'associés au passif du bilan.

Ces comptes courants sont rémunérés au taux de 1,3 %.

Passifs courants et non courants

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an,
- Les avances et acomptes reçus sur commandes,
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (swaps et caps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle de sa politique de financement à taux variable. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée par application de modèles de valorisation intégrant des paramètres de marché à la date de clôture.

Ces instruments dérivés sont qualifiés comptablement d'instruments de couverture si le dérivé est éligible en tant qu'instrument de couverture et si les relations de couverture sont documentées conformément aux principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat financier de l'exercice.

Les profits ou pertes résultant des variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés souscrits par le Groupe et non qualifiés d'instruments de couverture sont

comptabilisés directement dans le résultat financier de l'exercice.

Le groupe considère que les dérivés qui satisfont aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture. Dans ce cadre, les variations nettes d'IS de juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Classement comptable du crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche du Groupe sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en moins des actifs immobilisés et sont repris au compte de résultat au rythme des amortissements futurs des actifs concernés.

Communiqué CNC du 14 janvier 2010

En date du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a publié un communiqué relatif au traitement comptable de la contribution économique territoriale (CET) introduite en France par la Loi de Finances 2010 du 31 décembre 2009 réformant la Taxe Professionnelle. Le communiqué précise que la CET inclut une composante assise sur la valeur ajoutée (CVAE) et que le manque de précision de la norme IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier d'impôt sur le résultat ou de charge d'exploitation. Le communiqué demande aux entreprises de justifier en annexe aux comptes consolidés le traitement comptable retenu et le montant des impôts différés provisionnés par le résultat au cas où l'entreprise retiendrait la qualification d'impôts sur le résultat.

Le groupe BDO France a décidé de ne pas qualifier la CVAE en impôt sur le résultat. A ce titre, la CVAE est positionnée sur la ligne impôts et taxes dans le Compte de résultat.

NOTE 3

Périmètre de Consolidation

	30 sept. 2024			30 sept. 2023		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle
Société consolidante						
BDO France		Top	Top		Top	Top
Sociétés opérationnelles						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,88		99,88	99,88
BDO LES ULIS	Absorbé par BDO IDF				100,00	100,00
BDO FS		99,97	100,00		99,97	100,00
BDO ES&RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO TALENT MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY		99,98	99,48		99,48	99,48
BDO CORPORATE FINANCE (Ex BDO CI)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ECN		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO TP & MT (3)	Ex BDO RESSOURCES - Ex PEREGRYNE	100,00	100,00	Ex PEREGRYNE	100,00	100,00
JUNE & ASSOCIES	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY			Acquisition 08/2023	100,00	100,00
JUNE PARTNERS	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY			Acquisition 08/2023	100,00	100,00
JUNE INVESTISSEMENT		100,00	100,00	Acquisition 08/2023	100,00	100,00
INTERVENTION ETUDE ET NEGOCIATION	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY			Acquisition 08/2023	100,00	100,00
AIRPAJE		100,00	100,00	Acquisition 06/2023	100,00	100,00
AIRPAJE ADVISORY		100,00	100,00	Acquisition 06/2023	100,00	100,00
BDO MEDITERRANEE		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO STRASBOURG	Ex BDO AUDIT SUD EST	100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)	Absorbé par BDO France				99,95	99,95
BDO LES HERBIERS	Absorbé par BDO Nantes				99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE	Absorbé par BDO Nantes				99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE	Absorbé par BDO Nantes				99,75	99,80
BDO LA ROCHE	Absorbé par BDO Nantes				99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,92		99,92	99,92
BDO RENNES	Absorbé par BDO Nantes				99,71	99,76
ECCELIA		88,84	88,84		88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		99,95	100,00		99,95	100,00
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ANGERS	Absorbé par BDO Nantes				100,00	100,00
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI	Absorbé par BDO Rhones Alpes				100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
ELLIPCE SUD EST	Absorbé par BDO Rhones Alpes				99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99		99,99	99,99
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00		100,00	100,00
BGA 974		99,99	99,99		99,99	99,99
BDO SOFTWARE & SERVICE	EX BMP PROGELINK	100,00	100,00		100,00	100,00
BDO INTERPROFESSIONNEL		99,60	99,60		99,60	99,60
BDO AVOCATS (2)		99,60	49,00		48,80	49,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		99,60	99,46		24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)		99,60	100,00		48,80	100,00
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00		100,00	100,00
EVRYENNE D'AUDIT		100,00	100,00			
ADVANCE CAPITAL GROUPE		100,00	100,00			
ADVANCE CAPITAL TRANSACTION		100,00	100,00			

- (1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves
- (2) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS et de BDO AVOCATS ATLANTIQUE permettent de conclure que le groupe BDO France a le contrôle de ces filiales. Dans ce cadre, ces sociétés sont intégrées selon le mode d'intégration globale.
- (3) La société BDO France détient 70 % du capital de BDO TP & MT. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO TP & MT lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO TP & MT.

Au 30 septembre 2024, toutes les sociétés du groupe sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

Démembrement de titres - Usufruit

L'usufruit des parts sociales des SCI BRISSO et ANNESO a été cédé temporairement à la société BDO Rhône Alpes. Les normes IFRS ne traitent pas du cas spécifique de l'usufruit. Il y a donc lieu pour déterminer le traitement à appliquer, de se référer aux règles générales de définition, de comptabilisation et d'évaluation des actifs. Suite au déménagement du site de Valence, l'usufruit des titres de la société VALSO a été cédé au cours de l'exercice précédent.

Les droits de vote à prendre en compte pour apprécier l'existence d'un contrôle de droit de l'entreprise consolidante sur une autre entreprise sont les droits de vote détenus en assemblée générale ordinaire de cette entreprise et non ceux détenus en assemblée générale extraordinaire. (bull. CNCC n°117, mars 2000).

Il résulte de ce principe général que les titres démembrés sont consolidés par l'usufruitier et non par le nu-propiétaire. En effet, les droits de vote en AGO appartiennent à l'usufruitier, alors que les droits de vote en AGE appartiennent au nu-propiétaire, sauf clause contraire des statuts (L225-110 du code de commerce).

Pour la répartition des capitaux propres et du résultat d'une entreprise détenue en partie en usufruit, la règle générale est que les dividendes portant sur le résultat de l'exercice reviennent à l'usufruitier alors que les sommes distribuées sur les réserves sont attribuées au nu-propiétaire (L225-110 al 1 du code de commerce).

Ainsi :

- Le résultat appartient à l'usufruitier (groupe)
- Les réserves appartiennent au nu-propiétaire (actionnaires minoritaires)

Le groupe détient également des titres souscrits auprès des banques mutualistes pour un montant de 6 K€ et figure en titres de participations non consolidés

Les acquisitions de l'exercice ont eu les conséquences suivantes sur l'évolution du périmètre :

ACTIF En milliers d'euros	Note	30 sept.2024 Net	30 sept.2023 Net	Variation de périmètre, swap et sorie	Ouverture	Variation
Actifs non courants						
Goodwill et relations clientèles	5	121 014	91 174	30 748	121 923	-908
Droits d'utilisation	4	34 644	28 493	3 749	32 242	2 402
Immobilisations incorporelles	5	5 705	2 842	1	2 843	2 862
Immobilisations corporelles	6	10 037	9 936	546	10 483	-445
Immobilisations financières	7	4 216	5 891	-1 668	4 224	-7
Sociétés mises en équivalence		0	0	0	0	0
Autres actifs à long terme	8	0	0		0	0
Impôts différés actif	19	1 685	1 038	461	1 499	186
TOTAL ACTIFS NONS COURANTS		177 302	139 375	33 839	173 213	4 089
Actifs courants						
Stocks	8	0	25	0	25	-25
Clients et autres débiteurs	8	79 506	63 134	7 327	70 461	9 045
Créances d'impôt	8	3 074	2 748	575	3 323	-249
Autres actifs courants	8	12 620	12 174	336	12 510	110
Valeurs mobilières	9	5 516	4 593		4 593	923
Disponibilités	9	39 271	47 582	-18 449	29 133	10 138
TOTAL ACTIFS COURANTS		139 986	130 256	-10 212	120 043	19 943
TOTAL ACTIF		317 288	269 631	23 626	293 257	24 032
PASSIF En milliers d'euros	Note	30 sept.2024	30 sept.2023	Variation de périmètre, swap et sorie	Ouverture	Variation
Capitaux propres - part du groupe	10	30 640	23 408	#REF!	#REF!	#REF!
Participations ne donnant pas le contrôle	10	898	2 037	-1 217	820	78
TOTAL CAPITAUX PROPRES		31 538	25 445	#REF!	#REF!	#REF!
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	12	31 114	26 968	7 342	34 310	-3 196
Passifs non courants						
Provision impôts différés conso.	19	0	0	0	0	0
Provision pour risques & charges	11	5 855	5 726	-438	5 288	567
Autres passifs non courants	12	10 384	9 399	3 197	12 596	-2 212
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	4	95 179	67 448	4 562	72 011	23 168
Emprunts non courants IFRS 16 (1)	12	28 930	23 285	3 250	26 534	2 396
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		140 349	105 858	10 572	116 430	23 919
Passifs courants						
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	12 288	16 884	507	17 390	-5 102
Emprunts courants IFRS 16 (1)	4	6 678	5 978	499	6 477	201
Fournisseurs	13	18 398	20 448	500	20 949	-2 551
Fournisseurs immobilisations	13	0	925	0	925	-925
Autres passifs courants	13	54 637	47 952	5 771	53 724	914
Dettes d'impôts	13	678	165	576	741	-62
Produits constatés d'avance	13	21 608	19 008	204	19 212	2 396
TOTAL PASSIFS COURANTS		114 287	111 360	8 058	119 418	-5 130
TOTAL PASSIF		317 288	269 631	#REF!	#REF!	#REF!

Sur une période de 12 mois pour l'ensemble des sociétés du groupe le compte de résultat consolidé de BDO France aurait été le suivant :

En milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	257 105	236 370	20 734
Charges opérationnelles	-56 943	-52 841	-4 101
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 860	-3 221	360
Charges de personnel	-167 942	-152 175	-15 767
Amortissements	-2 653	-2 209	-444
Amortissements Relations clientèles	-1 006	-1 559	553
Amortissements IFRS 16	-7 615	-6 843	-772
Dotations aux provisions nettes de reprises	-1 038	-314	-723
Autres produits et charges opérationnels courants	-100	425	-524
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	16 948	17 632	-684
Produits financiers	1 338	466	872
Charges financières	-5 606	-3 580	-2 026
RESULTAT FINANCIER	-4 269	-3 114	-1 154
Impôts sur les bénéfices	2 970	4 096	-1 126
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	9 710	10 423	-713

NOTE 4

IFRS 16

En milliers d'€uros	30/09/2023	Augmentation	Autres mouvements	Dotations	Variation de périmètre	Sortie	Remb.	30 sept. 2024
Valeur brute	50 483	15 979			3 749	-8 404		61 808
Amortissements	-21 990			-6 982		1 809		-27 163
Total actif	28 493	15 979	0	-6 982	3 749	-6 595	0	34 644

En milliers d'€uros	30/09/2023	Augmentation	Autres mouvements	Dotations	Variation de périmètre	Résultat	Sortie	Remb.	30 sept. 2024
Réserves	-665			-104					-769
Résultat de l'exercice	-104			104		-194			-194
Dettes non courantes	23 284	9 818	-7 422		3 250				28 930
Dettes courantes	5 978	6 161	7 422		499		-6 674	-6 709	6 678
Total Passif	28 493	15 979	0	0	3 749	-194	-6 674	-6 709	34 644
Loyers	6 933								7 766
Intérêts	-698								-1 057
Amortissements	-6 365								-6 982
Valeur nette comptable des contrats arrêtés	-865								-6 595
Autres produits opérationnels	891								6 674
Total résultat	-104								-194

Retraitement des loyers

En milliers d'€uros	Total
Loyers	6 933
Amortissements	-6 365
Intérêts	-698
Effet résultat	-130

Total
7 766
-6 982
-1 057
-273

Echéanciers des emprunts

En milliers d'€uros	Total
Moins d'un an	5 978
Entre un et deux ans	5 399
Entre deux et trois ans	5 249
Entre trois et quatre ans	4 642
Entre quatre et cinq ans	1 863
Supérieur à cinq ans	6 131
Total dettes	29 262

Total
6 678
6 558
6 167
3 528
3 304
9 372
35 608

Le taux d'actualisation retenu est de 4.91 % en 2024 et de 2.62 % sur les nouveaux contrats de 2023.

NOTE 5

Immobilisations incorporelles

En milliers d'€uros	Goodwill	Relations Clientèles	Autres	Total
VALEUR BRUTE				
Au 30 septembre 2023	86 219	33 898	4 575	124 691
Acquisitions (1)			3 328	3 328
Cessions / sorties			-251	-251
Autres mouvements	106		-106	0
Variation de périmètre	30 619	121	9	30 748
Au 30 septembre 2024	116 943	34 019	7 554	158 516
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 30 septembre 2023	-218	-28 724	-1 733	-30 675
Amortissements		-1 006	-360	-1 366
Cessions			251	251
Autres mouvements			0	0
Variation de périmètre			-7	-7
Au 30 septembre 2024	-218	-29 730	-1 849	-31 797
VALEUR NETTE COMPTABLE				
Au 30 septembre 2023	86 001	5 173	2 842	94 016
Au 30 septembre 2024	116 725	4 289	5 705	126 720

Les autres actifs incorporels correspondent aux logiciels qui sont amortis sur 4 à 5 ans sur une base linéaire.

La variation de périmètre des goodwill et des relations clientèles comprend :

- Advance : 30 879 K€
- Autres acquisitions et correction goodwill June : -138 K€

Les écarts d'acquisition 2024 ont été déterminés et répartis de la manière suivante :

En milliers d'€uros	Avance	Evryenne d'Audit	Ajustement goodwill June	Ajustement goodwill Airpaje	Acquisition des titres des minoritaires	Variation crédits vendeurs	Total
Situation nette d'ouverture corrigée	887	1	972				1 859
Pourcentage acquis	100%	100%	100%				
Capitaux propres acquis	887	1	972			0	1 859
Valeur d'acquisition	31 765	122	542	170		0	32 600
Ecart d'acquisition	30 879	121	-430	170	0	0	30 741
Goodwill	30 879		-430	170			30 619
Relations clientèles		121					121
Total affectations	30 879	121	-430	170	0	0	30 740
Engagements de rachat et crédit vendeur							0
Palements	21 226	122	542	170	654	2 263	24 978
Comptes courants	7 342						7 342
Variation crédits vendeurs	3 197						3 197
Total affectation du prix	31 765	122	542	170	654	2 263	35 517
Trésorerie nette acquise	4 266	9					4 275
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	-16 960	-113	-542	-170	-654	-2 263	-20 703

Au 30 septembre 2024, les goodwill et les relations clientèles se décomposent de :

En milliers d'€uros	Total 30/09/2022	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2023	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2024
Ile de France	41 101	28 619	12 481	41 101	28 725	12 603	41 328
Advisory	4 651	30 524		30 524	61 143		61 143
Rhône Alpes	14 395	6 962	7 443	14 405	6 962	7 443	14 405
PACA	3 884	854	3 030	3 884	854	3 030	3 884
Sud Ouest	0	0	0	0	0	0	0
Atlantique	30 203	19 259	10 944	30 203	19 259	10 944	30 203
Total brut	94 233	86 219	33 898	120 116	116 943	34 019	150 962
Ile de France	10 181	218	10 547	10 765	218	11 024	11 242
Rhône Alpes	6 744		7 245	7 245		7 303	7 303
PACA	1 780		2 003	2 003		2 223	2 223
Sud Ouest	0		0	0		0	0
Atlantique	8 679		8 929	8 929		9 179	9 179
Total dépréciations et amortissements	27 383	218	28 724	28 942	218	29 730	29 948
Valeur nette	66 850	86 001	5 173	91 174	116 725	4 289	121 014

NOTE 6

Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Autres immob. corporelles	Immob. en-cours et acomptes	Montant
VALEUR BRUTE					
Au 30 septembre 2022	474	3 906	16 919	817	22 116
Acquisitions (1)		23	2 650	949	3 622
Sorties		-14	-842		-856
Autres mouvements		176	924	-1 275	-176
Variation de périmètre			1 219		1 219
Au 30 septembre 2023	474	4 090	20 870	491	25 925
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 30 septembre 2022		-2 306	-11 670		-13 976
Amortissements		-121	-1 789		-1 911
Sorties		14	705		719
Autres mouvements			176		176
Variation de périmètre			-996		-996
Au 30 septembre 2023		-2 414	-13 576		-15 989
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 30 septembre 2022	474	1 599	5 249	817	8 139
Au 30 septembre 2023	474	1 677	7 295	491	9 936

NOTE 7

Autres actifs non courants

En milliers d'euros	Autres titres	Produits dérivés	Dépôts de garantie	Total
Au 30 septembre 2023	6	2 545	3 341	5 892
Augmentation			553	553
Diminution	-1		-561	-561
Variation juste valeur		-1 828		-1 828
Variation de périmètre	-1		162	161
Au 30 septembre 2024	5	717	3 495	4 216

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (Swaps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêts.

Au titre de la dette syndiquée, les couvertures correspondent à des Swaps mis en place en 2022.

Les swaps de taux négociés avec nos banques ont pour objet de couvrir les emprunts syndiqués négociés dans le cadre des financements des croissances externes et des rachats d'actions auprès de nos actionnaires.

NOTE 8

Créances

En milliers d'euros	Stocks	Clients et en-cours	Créances d'impôt	Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Total
Au 30 septembre 2023	25	63 134	2 748	4 787	245	7 142	78 081
Variation	-25	9 045	-249	-221	168	164	8 882
Reclassement		0					0
Variation de périmètre		7 327	575	105	1	229	8 237
Au 30 septembre 2024		79 506	3 074	4 671	413	7 535	95 200

Toutes les créances sont à moins d'un an.

NOTE 9

Disponibilités

En milliers d'euros	VMP	Comptes courants bancaires	Total	Découverts	Trésorerie nette
Au 30 septembre 2023	4 593	47 582	52 175	-126	52 049
Variation	923	-8 312	-7 389	74	-7 315
Au 30 septembre 2024	5 516	39 271	44 786	-52	44 735

NOTE 10

Capitaux propres

Le capital social de BDO FRANCE s'élève à 3 687 K€ qui est composé de 341 426 actions de valeur nominale de 10,80 €.

Les capitaux propres se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2023	Affectation de résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Augmentation et réduction de capital	Variation de périmètre et autres mouvements	30 sept. 2024
Capital social	2 738				949		3 687
Primes d'émission et de fusion	409				2 061		2 470
Capital social et primes	3 147	0			3 010	0	6 157
Réserve légale	282	0				0	282
Autres réserves	16 220	0				555	16 775
Réserves consolidées	-2 223	5 982			-1 775	-1 683	300
Résultat	5 982	-5 982	7 126				7 126
Capitaux propres part du groupe	23 408	0	7 126	0	1 235	-1 129	30 641
Résultat des minoritaires	341	-341	149	-71			78
Réserves des minoritaires	1 696	341				-1 217	820
Participations ne donnant pas le contrôle	2 037	0	149	-71	0	-1 217	899
Capitaux propres	25 445	0	7 276	-71	1 235	-2 345	31 539

Le Groupe gère son capital, dans le cadre des autorisations qui lui sont conférées par les assemblées, avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité et du risque du capital investi par ses actionnaires, l'adéquation et la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à moyen terme.

Le principal paramètre de cette gestion est le maintien d'une qualité de crédit de bon niveau, lui permettant de disposer d'un accès aux marchés financiers à un coût optimisé et de disposer d'une flexibilité financière suffisante pour être à même d'assurer son développement.

Par ailleurs, le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement non seulement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte des paramètres indiqués précédemment et des éventuelles opportunités et contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

NOTE 11

Provisions

En milliers d'euros	30 sept. 2023	Variations de périmètre	Sortie	Dotations	Reprises	30 sept. 2024
Provisions pour risques et charges (1)	1 411	205		951	-515	2 053
Indemnités départ en retraite	4 315	-1 071	428	650	-520	3 802
Total provisions au passif	5 726	-865	428	1 602	-1 034	5 855
Provisions clients et autres créances	7 533	263	0	3 600	-3 256	8 140
Provisions sur débiteurs divers		20				20
Total provisions à l'actif	7 533	283	0	3 600	-3 256	8 160
TOTAL	13 259	-582	428	5 202	-4 291	14 015

(1) Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

NOTE 12

Dettes financières et autres passifs non courants

En milliers d'euros	30 sept. 2023	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2024
Comptes courant associés	26 968	7 342		-3 196	31 114
Engagements de rachat et crédits vendeurs	8 593	3 197		-2 165	9 626
Autres dettes à plus d'un an	540			-7	533
Participation des salariés	266			-41	226
Autres passifs non courants	9 399	3 197		-2 212	10 384
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires + 1 an (1)	67 448	4 562	2 480	20 688	95 179
Emprunts bancaires + 1 an (1)	67 448	4 562	2 480	20 688	95 179
Concours bancaires	126			-74	52
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires (1)	16 731	507	-2 480	-2 617	12 141
ICNE	27	2		67	96
Dettes financières à moins d'un an	16 884	509	-2 480	-2 624	12 288
TOTAL	120 699	15 610		12 656	148 965
Participation des salariés	266			-41	226
Emprunts bancaires (1)	84 180	5 069		18 071	107 320
ICNE	27	2		67	96
Total dettes financières	84 473	5 071		18 098	107 642

(1) L'échéancier est le suivant au 30 septembre 2024 :

- -1 an : 12 141 K€
- Entre 1 et 2 ans : 12 436 K€
- Entre 2 et 3 ans : 12 107 K€
- Entre 3 et 4 ans : 11 107 K€
- Entre 4 et 5 ans : 10 802 K€
- Plus de 5 ans : 48 724 K€
- Total : 107 320 K€

Les engagements de rachat et crédits vendeurs comprennent notamment :

- Associés sortants 171 K€
- Les engagements de rachat des titres BDO TP & MT pour un montant de 5 889 K€
- Un earn-out sur les titres d'HEKLA (société absorbée par BDO CF) pour un montant de 367 K€.
- Complément de prix des titres de Advance pour un montant de 3 197 K€.

NOTE 13

Dettes

En milliers d'€uros	30 sept.2023	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2024
Fournisseurs	20 448	500	0	-2 551	18 398
Avances et acomptes reçus / com.	167			320	486
Dettes sociales	26 968	4 031		2 358	33 357
Dettes fiscales hors IS	15 374	1 725		1 845	18 944
Impôts sur les sociétés	165	576		-62	678
Dettes diverses	5 444	15		-3 609	1 850
Produits constatés d'avance	19 008	204		2 396	21 608
TOTAL	87 574	7 052	0	696	95 321

Toutes les dettes sont à moins d'un an. Les dettes à plus d'un an ont été classées en autres passifs non courants :

En milliers d'€uros	30 sept.2023	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2024
Fournisseurs					
Avances et acomptes reçus / com.					
Dettes sociales					
Dettes fiscales hors IS	540			-7	533
Impôts sur les sociétés					
Dettes diverses					
Produits constatés d'avance					
TOTAL	540			-7	533

En milliers d'€uros	30 sept.2023	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2024
Fournisseurs immobilisations immos corp.	22	0	0	-22	0
Crédit vendeur	903			-903	0
TOTAL	925	0	0	-925	0

NOTE 14

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

En milliers d'euros	30 sept.2024	30 sept.2023	Variation
Expertise comptable et sociale	128 533	106 407	22 127
Conseil et autres	66 888	57 191	9 697
Audit légal et contractuel	39 702	33 095	6 607
Total	235 123	196 693	38 430

NOTE 15

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept.2024	Variation de périmètre 2024	Proforma 30/09/2024	30/09/2023 proforma	Variation périmètre constant
Transfert de charges d'exploitation	-332	-9	-341	-1 157	816
Achats de marchandises	511	0	511	685	-174
Achats non stockés et fournitures	1 267	65	1 332	1 487	-154
Sous-traitance	16 410	358	16 767	14 634	2 133
Locations et charges locatives	2 111	99	2 209	1 550	659
Entretiens et maintenance	12 064	63	12 127	8 551	3 576
Assurances	644	127	771	693	77
Honoraires	4 148	589	4 737	6 965	-2 228
Relations publiques	2 571	35	2 606	2 852	-245
Frais de déplacement	6 381	605	6 987	6 261	725
Téléphone et poste	900	32	931	1 157	-225
Services bancaires	398	130	529	456	73
Créances irrécouvrables	801	39	839	678	161
Autres charges	6 549	389	6 937	8 029	-1 091
Total	54 422	2 521	56 943	52 841	4 102

La colonne retraitement entrée 2024 intègre les comptes proforma du groupe Advance.

La colonne 30/09/2023 comprend les sociétés acquises en 2023 dont les charges ont été ramenées sur 12 mois et le groupe Advance.

NOTE 16

Charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2024	Variation de périmètre 2024	Proforma 30/09/2024	30/09/2023 proforma	Variation périmètre constant
Salaires	112 375	10 579	122 953	113 456	9 498
Charges sociales	40 829	4 159	44 989	38 725	6 263
Total	153 204	14 738	167 942	152 181	15 761

Le crédit d'impôt recherche a été classé en réduction des charges sociales conformément à la norme IAS20.29.

NOTE 17

Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Cessions d'actifs	6 726	1 497
Cessions de titres consolidés		0
Valeur nette comptable des actifs cédés	-6 617	-1 009
Valeur nette comptable des titres cédés		-70
Plus et moins values dans le TFT	108	418
Divers charges et produits de gestion courante	-46	-100
Total produits et charges courants	62	318

Les cessions d'actifs et les valeurs nettes comptables des actifs cédés sont essentiellement issues de contrats IFRS16 qui ont été résiliés avant le terme.

NOTE 18

Résultat financier

Les produits financiers comprennent :

En milliers d'€uros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Variation
Plus-values sur les placements financiers	315	156	158
Reprises de provisions sur placements financiers			0
Autres produits financiers	897	190	706
Total	1 211	347	864

Les charges financières se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Variation
Intérêts sur emprunts	4 062	2 496	1 566
Moins value sur placements financiers	0	21	-21
Charges financières IFRS16	1 057	698	360
Autres charges financières	199	148	52
Total	5 319	3 362	1 957

NOTE 19

Impôts sur les sociétés et impôts différés

La charge d'impôts se ventile de la manière suivante :

Impôts sur les sociétés	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Impôts sur les sociétés	2 388	2 911
Impôts différés	-186	-102
TOTAL	2 202	2 809

Preuve d'impôts	Résultat avant IS	IS	Résultat net
Résultat imposé au taux normal à 25 %	10 212	2 553	7 659
Résultat non fiscalisé	271		271
Amortissement des relations clientèles	-1 006		-1 006
Contribution sociale		44	-44
Crédits d'impôts		-395	395
TOTAL	9 478	2 202	7 275

Détail résultat non fiscalisé

TVS	-12
Amortissements ND	-112
Régime société mère	-150
Mécénat	-514
Déficits non activés en impôts différés	1 090
Autres	-32
TOTAL	271

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Résultat	Variation de périmètre et Soie juste valeur	
Organic	0	0	0		
IDR	3 796	3 653	153	-437	428
Déficits reportables	719	867	-148		
Provisions réglementées	-838	-633	-204		
OPCVM			0		
Frais d'acquisition de titres	1 709	1 272	437		
C3S	93	18	75		
Congés payés		253	-253		
Participations	1 672	1 186	486		
Provisions internes			0		
IFRS16	961	770	190		
Swap	-717	-2 545		1 828	
Juste valeur	-658	-691	33		
Total base	6 739	4 151	768	1 392	428
Taux d'impôt	25,00%	25,00%		25,00%	26,50%
TOTAL	1 685	1 038	186	348	113

Au bilan en milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Variation
Actif	1 685	1 038	647
Passif	0	0	0
TOTAL	1 685	1 038	647

NOTE 20

Résultat par action

Les résultats par action se présentent comme suit :

	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Résultat net part du groupe K€	7 126	5 982
Nombre moyen d'actions	285 884	253 970
Résultat net par action en €uro	24,93	23,55

NOTE 21

Rémunération des membres du Directoire

La rémunération brute chargée des membres du Directoire s'élève à 2 661 K€ pour l'exercice 2023/2024.

NOTE 22

Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Arcade Audit	105	85
Bewiz	46	37
BECOUBE		5
AUDIT 01		3
Avalon Audit	16	25
Réseau In extenso	32	36
A&A Audit Conseil Comptabilité	15	16
Orial		4
Solis Nantes		8
TOTAL	214	219

NOTE 23

Effectifs

A la fin de l'exercice	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Associés opérationnels	138	137
Personnel technique	1 659	1 453
Personnel administratif	219	212
TOTAL	2 016	1 802

NOTE 24

Engagements hors bilan

Cautions et nantissements

BDO France :

- Engagement à 1^{ère} demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028.
- Dans le cadre de la signature de l'emprunt syndiqué avec Banque Populaire, BNP, CIC, BECM et CMO, les garanties suivantes ont été accordées :
 - Nantissement 1 968 parts sociales BDO ESRH
 - Nantissement 214 543 actions BDO IDF
 - Nantissement 17 178 actions BDO RHONE ALPES
 - Nantissement 20 164 actions BDO ATLANTIQUE
 - Nantissement 324 691 876 actions BDO ADVISORY
 - Nantissement 966 actions BDO INTERPROFESSIONNEL
 - Nantissement 11 265 actions BDO MEDITERRANEE
 - Nantissement 92 937 actions BDO PARIS
 - Nantissement 1 878 576 actions ADVANCE CAPITAL GROUPE

Le montant global des emprunts dus au 30 septembre 2024 couvert par ces nantissements s'élève à 92 121 K€.

NOTE 25

Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 26

Evènements postérieurs

Il n'y a aucun évènement après la clôture



Comptes consolidés
Exercice clos le 30 septembre 2024

Signé par :
 *Grégoire BISSON*
08EB7A7778CE47E...

ETAT SITUATION FINANCIERE

ACTIF

En milliers d'euros	Note	30 sept.2024 Net	30 sept.2023 Net
Actifs non courants			
Goodwill et relations clientèles	5	121 014	91 174
Droits d'utilisation - IFRS 16	4	34 644	28 493
Immobilisations incorporelles	5	5 705	2 842
Immobilisations corporelles	6	10 037	9 936
Immobilisations financières	7	4 216	5 892
Impôts différés actif	19	1 685	1 038
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		177 302	139 375
Actifs courants			
Stocks	8	0	25
Clients et autres débiteurs	8	79 506	63 134
Créances d'impôt	8	3 074	2 748
Autres actifs courants	8	12 620	12 174
Valeurs mobilières	9	5 516	4 593
Disponibilités	9	39 271	47 582
TOTAL ACTIFS COURANTS		139 986	130 256
TOTAL ACTIF		317 288	269 631

ETAT SITUATION FINANCIERE

PASSIF

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Capitaux propres - part du groupe	10	30 640	23 408
Participations ne donnant pas le contrôle	10	898	2 037
TOTAL CAPITAUX PROPRES		31 538	25 445
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	12	31 114	26 968
Passifs non courants			
Provision impôts différés conso.	19		
Provision pour risques & charges	11	5 855	5 726
Autres passifs non courants	12	10 384	9 399
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	12	95 179	67 448
Emprunts non courants IFRS 16	4	28 930	23 285
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		140 349	105 858
Passifs courants			
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	12 288	16 884
Emprunts courants IFRS 16	4	6 678	5 978
Fournisseurs	13	18 398	20 448
Fournisseurs immobilisations / crédits vendeurs	13	0	925
Autres passifs courants	13	54 637	47 952
Dettes d'impôts	13	678	165
Produits constatés d'avance	13	21 608	19 008
TOTAL PASSIFS COURANTS		114 287	111 360
TOTAL PASSIF		317 288	269 631

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'€uros	Note	30 sept. 2024	30 sept. 2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	14	235 123	196 693
Charges opérationnelles	15	-54 422	-43 010
charges de personnel	16	-153 204	-129 624
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 628	-2 790
Amortissements	5 et 6	-2 446	-1 957
Amortissements IFRS 16	4	-6 982	-6 365
Amortissements relations clientèles	5	-1 006	-1 559
Dotations aux provisions nettes de reprises	11	-911	443
Autres produits et charges opérationnels courants	17	62	318
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		13 585	12 148
Produits financiers	18	1 211	347
Charges financières	18	-5 319	-3 362
RESULTAT FINANCIER		-4 108	-3 015
Impôts sur les bénéfices	19	2 202	2 809
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGrees		7 276	6 323
Résultat net part du Groupe		7 126	5 982
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		149	341
Nombre moyen d'actions	20	285 884	253 970
Résultat net par action en €uros	20	24,93	23,55
Résultat net dilué par action en €uros	20	24,93	23,55

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Résultat net des sociétés intégrées		7 276	6 323
Variation juste valeur du swap		-1 028	-298
Sorie		-314	-114
RESULTAT GLOBAL		5 933	5 912
Résultat net part du Groupe		5 783	5 570
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		149	341

FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Note	30 sept. 2024	30 sept. 2023
RESULTAT NET	CDR	7 276	6 323
Quote-part dans résultat sociétés mises en équivalence			
Amortissements et provisions pour risques hors créances douteuses	(2)	4 019	3 679
Amortissements IFRS 16	4	6 982	6 365
Plus et moins values de cession	17	-107	-418
Impôts différés	19	-186	-102
Capacité d'autofinancement		17 984	15 848
Evolution des créances	8	-8 882	1 220
Evolution des dettes	13	695	-2 117
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		-8 187	-897
FLUX ISSUS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		9 797	14 951
Acquisitions d'actifs	(1)	-5 013	-6 432
Cessions	17	52	1 497
Variations actifs financiers	7	7	-232
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	5	-20 703	-20 523
FLUX ISSUS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-25 657	-25 690
Evolution des Comptes courants d'associés	12	-3 196	6 858
Augmentation / réduction de capital et apports	3	431	-2 461
Distribution de dividendes	10	-71	-1 002
Encaissements d'emprunts	12	104 068	28 602
Remboursement d'emprunts et dettes à plus d'un an	12	-85 977	-11 171
Remboursement d'emprunts IFRS16	4	-6 709	-7 126
FLUX ISSUS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		8 545	13 701
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE		-7 315	2 962
TRESORERIE DISPONIBLE AU DEBUT DE PERIODE	9	52 049	49 087
TRESORERIE DISPONIBLE EN FIN DE PERIODE	9	44 735	52 049

(1) - Acquisition immobilisations incorporelles note 5 :	3 328 K€
- Acquisition immobilisations corporelles note 6 :	1 663 K€
- Variation fournisseurs immobilisations note 13 :	22 K€
(2) - Amortissements immobilisations incorporelles note 5 :	1 366 K€
- Amortissements immobilisations corporelles note 6 :	2 087 K€
- Dotations aux provisions note 11 :	1 602 K€
- Reprises provisions note 11 :	-1 034 K€
(3) - Augmentation et réduction de capital note 10 :	3 010 K€
- Variation actions propres note 10 :	-1 775 K€
- Variation crédit vendeur rachat d'actions note 12 :	-804 K€

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers d'euros	Part Groupe	Intérêts Minoritaires	Dont variation de capital Cash
Capitaux propres au 30/09/2022	17 533	2 068	679
Resultat de l'exercice	5 982	341	
Swap correction ouverture	2 207		
Swap variation juste valeur de l'exercice	-298		
Rachat de titres minoritaires	-341	-253	
Actions propres	-230		-230
Augmentation / Réduction de capital	-446		-446
Distributions de dividendes	-882	-120	
Sorie et autres mouvements	-116		
Capitaux propres au 30/09/2023	23 407	2 037	-677
Resultat de l'exercice	7 126	149	
Swap variation juste valeur de l'exercice	-1 371		
Rachat de titres minoritaires	555	-1 217	
Actions propres	-1 775		-1 775
Augmentation / Réduction de capital	3 010		3 010
Distributions de dividendes		-71	
Sorie et autres mouvements	-312		
Capitaux propres au 30/09/2024	30 640	899	1 235

NOTE 1

Base de préparation

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe BDO France sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) publiées par International Accounting Standards Board applicables au 30 septembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre 2024.

Evolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2024 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 30 septembre 2023 à l'exception des changements ci-après :

Nouvelles normes, mises à jour et interprétations publiées mais pas encore d'application obligatoire

Les mises à jour de normes IFRS suivantes ne sont pas d'application obligatoire à la date de clôture et ne devraient pas avoir d'impact significatif pour le Groupe à leur date d'application :

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2023

Les amendements suivants sont applicables pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2023 :

- IFRS 17, Contrats d'assurance ;
- IAS 1, Présentation des états financiers - Informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- IAS 8, Définition d'une estimation comptable ;
- IAS 12, Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction ;
- IAS 12, Réforme fiscale internationale - Modèle de règles de Pilier II.

Ces amendements n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 30 septembre 2024.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2023 au sein de l'Union européenne

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces normes, amendements et interprétations dans les comptes consolidés au 30 septembre 2024 et estime qu'ils ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés incluent la société BDO France et ses filiales détenues directement et indirectement. La liste des filiales est communiquée en note 3 des Etats financiers consolidés.

Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés ont été élaborés sur la base des comptes sociaux de BDO France et de ses filiales, établis au 30 septembre 2024. Ces comptes consolidés couvrent une période de douze mois, à l'exception :

Sur 2024

- Advance capital et Advance transaction (0 mois)

Sur 2023

- June et ses filiales (2 mois)
- Airpaje et Airpaje Advisory (4 mois)

pour couvrir la période de leur date d'intégration dans le groupe au 30 septembre 2024.

Le plan comptable Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes des états financiers garantissent une homogénéité des informations.

Modalités retenues

Les principaux ajustements et retraitements effectués sont les suivants :

- Les comptes réciproques du bilan et du compte de résultat sont éliminés.
- Les résultats sur cession ou apports intra-groupe sont éliminés.
- Les dividendes reçus des filiales consolidées sont neutralisés dans les résultats.
- L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée.
- Les retraitements donnent lieu, le cas échéant, à un calcul d'impôt différé, société par société,
- Les impôts différés sont calculés société par société, pour :
 - Toutes les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable consolidé et le résultat fiscal,
 - Les retraitements de consolidation et l'élimination des opérations internes à l'ensemble consolidé.

NOTE 2

Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Classification des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture, constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

Ecart d'acquisition (IFRS3) - Goodwill et Relation clientèle

Le goodwill a été déterminé comme la différence entre le prix d'acquisition des actions (y compris les engagements d'achats fermes, qui sont par ailleurs comptabilisés en autres passifs non courants, lorsque ceux-ci résultent de contrats fermes et irrévocables) et la juste valeur des actifs et dettes identifiés à la date d'acquisition.

La juste valeur des actifs inclue la valeur des contrats et mandats détenus par les sociétés. Elle est comptabilisée sous la rubrique "Relations clientèles" qui a été évaluée suivant les principes décrits ci-dessous.

Le Goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Actifs incorporels autres que le goodwill

Les actifs incorporels sont inscrits à l'actif à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont comptabilisés séparément du goodwill lorsque les deux conditions suivantes sont réunies.

- les actifs sont identifiables ;
- ils peuvent être détachés des autres actifs et peuvent être évalués séparément.

Les actifs incorporels incluent la Relation Clientèle. La relation clientèle inclue les mandats de commissariat aux comptes et le portefeuille de contrats clients. La juste valeur de la Relation Clientèle a été déterminée comme la valeur actuelle des cash flows attendus de ces contrats et mandats sur leur durée résiduelle respective. Le taux d'actualisation retenu est le taux de rendement attendu des capitaux propres. La relation Clientèle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie moyenne des contrats (9 ans pour les mandats de commissariats aux comptes et 12 ans pour les contrats d'expertise comptable).

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'usage.

Contrats de location

Il est appliqué la norme IFRS 16 sur les contrats de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour un certain temps, moyennant une contrepartie.

Les accords identifiés qui, bien que n'ayant pas la forme juridique d'un contrat de location, transfèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un actif ou d'un groupe d'actifs spécifiques au preneur du contrat, sont qualifiés de contrats de location au regard des dispositions de la norme IFRS 16.

Les contrats de location du Groupe en tant que preneur portent essentiellement sur des actifs immobiliers (tertiaires et logements), et pour une part mineure sur des véhicules de transport et divers matériels informatiques.

Selon la norme IFRS 16, lors de la mise à disposition d'un bien en location, celui-ci est comptabilisé au bilan du preneur, sous la forme d'un actif au titre du droit d'utilisation, en contrepartie d'une dette liée à l'obligation locative, présentée parmi les « Passifs financiers courants et non courants ».

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées.

En règle générale, le taux implicite étant difficilement déterminable, c'est le taux d'endettement marginal du preneur qui est utilisé pour le calcul de l'actualisation de la dette locative.

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

Le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de comptabilisation permises par la norme : les contrats ayant une durée inférieure ou égale à 12 mois ou portant sur des biens dont la valeur à neuf individuelle est inférieure à 5 000 dollars ne sont pas comptabilisés au bilan. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Si le Groupe réalise une opération de cession-bail - consistant à vendre un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur - qualifiée de vente au sens de la norme IFRS 15, l'actif au titre du droit d'utilisation consécutif au bail est évalué sur la base de la valeur comptable antérieure du bien, à laquelle s'applique le ratio représentant la proportion du droit d'utilisation conservée par le Groupe. De même, le produit de cession résultant de la vente du bien par le Groupe se rapporte uniquement à la proportion du droit d'utilisation effectivement cédée au tiers. La dette locative n'est quant à elle ajustée que si les conditions de vente ou de prise à bail ne reflètent pas les valeurs de marché.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur les principales durées d'utilité suivantes :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Immeubles : 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières recouvrent principalement :

- Les titres de participation non consolidés ; ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur.
- Les dépôts de garantie, comptabilisés à leur coût historique.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles

Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (résultat de la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Dans le cas du Groupe ces actifs correspondent essentiellement aux écarts d'acquisition.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. En l'absence de valeur de marché, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa valeur d'utilité après impôts, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés basés sur des prévisions revues par la direction.

Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres actifs de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature

à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

Pour les actifs non courants (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Clients - Travaux en cours et chiffres d'affaires

Les Travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours, et donc des produits liés aux prestations de service rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes. Les Travaux en cours sont regroupés, pour la présentation des comptes, avec les Créances clients.

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie de services rendus auprès de clients, sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

Créances et dettes

Lors de la comptabilisation initiale, les créances et dettes en euros sont mesurées à leur juste valeur. La juste valeur à la date de comptabilisation

initiale est normalement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Les créances douteuses, en particulier liées à la défaillance financière d'un client, sont provisionnées à 100 % de leur montant hors taxes sauf exception dûment justifiée dans l'annexe. Les risques sur les créances litigieuses sont appréciés en fonction des faits ou éléments de procédure connus à la date d'arrêté des comptes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS7, à savoir des placements à court terme aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Les valeurs mobilières telles que définies supra sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition puis évaluées à leur juste valeur ; s'agissant de valeurs cotées, la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat dans les « Charges et produits financiers » ; les produits ou charges nets résultant de la cession de ces valeurs mobilières sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans la rubrique « Emprunts et concours bancaires ».

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est estimée suffisante pour permettre l'imputation des différences temporelles.

Provisions pour risques et charges

Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

Avantages du personnel

Le coût des départs à la retraite est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants, étant

précisé qu'il a été modifié la date de départ :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 64 ans,
- taux d'actualisation 3,20 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, /15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 3 %,
- table de mortalité INSEE 2024.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice précédent étaient les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective des experts comptables,
- âge de départ supposé 64 ans,
- taux d'actualisation 4,10 %,
- taux de charge 45 %,
- turn over : 20% jusqu'à 20 ans, 15% de 21 à 25 ans, 12% de 26 à 30 ans, 10% de 30 à 35 ans, 8% de 36 à 40 ans, 5% de 40 à 50 ans, 2% de 51 à 60 ans, 1% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 3 %,
- table de mortalité INSEE 2022.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

Actualisation des créances, dettes et provisions

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes. La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS19. Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle. Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Comptes courants d'associés

L'effort de financement des associés dans le groupe est regroupé dans la rubrique comptes courants d'associés au passif du bilan.

Ces comptes courants sont rémunérés au taux de 1,3 %.

Passifs courants et non courants

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an,
- Les avances et acomptes reçus sur commandes,
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (swaps et caps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle de sa politique de financement à taux variable. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée par application de modèles de valorisation intégrant des paramètres de marché à la date de clôture.

Ces instruments dérivés sont qualifiés comptablement d'instruments de couverture si le dérivé est éligible en tant qu'instrument de couverture et si les relations de couverture sont documentées conformément aux principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat financier de l'exercice.

Les profits ou pertes résultant des variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés souscrits par le Groupe et non qualifiés d'instruments de couverture sont

comptabilisés directement dans le résultat financier de l'exercice.

Le groupe considère que les dérivés qui satisfont aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture. Dans ce cadre, les variations nettes d'IS de juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Classement comptable du crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherche du Groupe sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en moins des actifs immobilisés et sont repris au compte de résultat au rythme des amortissements futurs des actifs concernés.

Communiqué CNC du 14 janvier 2010

En date du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a publié un communiqué relatif au traitement comptable de la contribution économique territoriale (CET) introduite en France par la Loi de Finances 2010 du 31 décembre 2009 réformant la Taxe Professionnelle. Le communiqué précise que la CET inclut une composante assise sur la valeur ajoutée (CVAE) et que le manque de précision de la norme IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier d'impôt sur le résultat ou de charge d'exploitation. Le communiqué demande aux entreprises de justifier en annexe aux comptes consolidés le traitement comptable retenu et le montant des impôts différés provisionnés par le résultat au cas où l'entreprise retiendrait la qualification d'impôts sur le résultat.

Le groupe BDO France a décidé de ne pas qualifier la CVAE en impôt sur le résultat. A ce titre, la CVAE est positionnée sur la ligne impôts et taxes dans le Compte de résultat.

NOTE 3

Périmètre de Consolidation

	30 sept. 2024			30 sept. 2023		
	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle	Date d'entrée/sortie dans le périmètre	% intérêt	% Contrôle
Société consolidante						
BDO France		Top	Top		Top	Top
Sociétés opérationnelles						
BDO IDF		99,97	99,97		99,97	99,97
ELLIPCE		99,88	99,88		99,88	99,88
BDO LES ULIS	Absorbé par BDO IDF				100,00	100,00
BDO FS		99,97	100,00		99,97	100,00
BDO ES&RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO RH		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO TALENT MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT ADVISORY		99,98	99,48		99,48	99,48
BDO CORPORATE FINANCE (Ex BDO CI)		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO CASH MANAGEMENT		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ECN		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS ENTREPRISE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO PARIS AUDIT PME		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO TP & MT (3)	Ex BDO RESSOURCES - Ex PEREGRYNE	100,00	100,00	Ex PEREGRYNE	100,00	100,00
JUNE & ASSOCIES	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY			Acquisition 08/2023	100,00	100,00
JUNE PARTNERS	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY			Acquisition 08/2023	100,00	100,00
JUNE INVESTISSEMENT		100,00	100,00	Acquisition 08/2023	100,00	100,00
INTERVENTION ETUDE ET NEGOCIATION	Absorbé par BDO BIPE ADVISORY			Acquisition 08/2023	100,00	100,00
AIRPAJE		100,00	100,00	Acquisition 06/2023	100,00	100,00
AIRPAJE ADVISORY		100,00	100,00	Acquisition 06/2023	100,00	100,00
BDO MEDITERRANEE		99,89	99,89		99,89	99,89
BDO STRASBOURG	Ex BDO AUDIT SUD EST	100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ATLANTIQUE (Holding)	Absorbé par BDO France				99,95	99,95
BDO LES HERBIERS	Absorbé par BDO Nantes				99,77	99,82
BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE	Absorbé par BDO Nantes				99,93	99,98
BDO FONTENAY LE COMTE	Absorbé par BDO Nantes				99,75	99,80
BDO LA ROCHE	Absorbé par BDO Nantes				99,74	99,79
BDO NANTES		99,92	99,92		99,92	99,92
BDO RENNES	Absorbé par BDO Nantes				99,71	99,76
ECCELIA		88,84	88,84		88,84	88,84
BDO STRATEGIE ET PERFORMANCE		99,95	100,00		99,95	100,00
BDO ECONOMIE & PERFORMANCE		100,00	100,00		100,00	100,00
BDO ANGERS	Absorbé par BDO Nantes				100,00	100,00
BDO RHONES ALPES		100,00	100,00		100,00	100,00
BGI	Absorbé par BDO Rhones Alpes				100,00	100,00
ECCELIA PATRIMOINE		51,00	51,00		51,00	51,00
ELLIPCE SUD EST	Absorbé par BDO Rhones Alpes				99,97	100,00
SCI ANNESO (1)			100,00			100,00
SCI BRISSO (1)			100,00			100,00
BDO GUYANE		99,99	99,99		99,99	99,99
BDO LYON AUDIT		100,00	100,00		100,00	100,00
BGA 974		99,99	99,99		99,99	99,99
BDO SOFTWARE & SERVICE	EX BMP PROGELINK	100,00	100,00		100,00	100,00
BDO INTERPROFESSIONNEL		99,60	99,60		99,60	99,60
BDO AVOCATS (2)		99,60	49,00		48,80	49,00
BDO AVOCATS ATLANTIQUE (2)		99,60	99,46		24,88	51,00
BDO AVOCATS LYON (2)		99,60	100,00		48,80	100,00
BDO BIPE ADVISORY		100,00	100,00		100,00	100,00
EVRYENNE D'AUDIT		100,00	100,00			
ADVANCE CAPITAL GROUPE		100,00	100,00			
ADVANCE CAPITAL TRANSACTION		100,00	100,00			

- (1) Les SCI sont démembrées et le groupe les contrôle et en appréhende les résultats mais pas les réserves
- (2) Le mode de gestion et de dépendance de BDO AVOCATS et de BDO AVOCATS ATLANTIQUE permettent de conclure que le groupe BDO France a le contrôle de ces filiales. Dans ce cadre, ces sociétés sont intégrées selon le mode d'intégration globale.
- (3) La société BDO France détient 70 % du capital de BDO TP & MT. BDO France s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO TP & MT lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO TP & MT.

Au 30 septembre 2024, toutes les sociétés du groupe sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

Démembrement de titres - Usufruit

L'usufruit des parts sociales des SCI BRISSO et ANNESO a été cédé temporairement à la société BDO Rhône Alpes. Les normes IFRS ne traitent pas du cas spécifique de l'usufruit. Il y a donc lieu pour déterminer le traitement à appliquer, de se référer aux règles générales de définition, de comptabilisation et d'évaluation des actifs. Suite au déménagement du site de Valence, l'usufruit des titres de la société VALSO a été cédé au cours de l'exercice précédent.

Les droits de vote à prendre en compte pour apprécier l'existence d'un contrôle de droit de l'entreprise consolidante sur une autre entreprise sont les droits de vote détenus en assemblée générale ordinaire de cette entreprise et non ceux détenus en assemblée générale extraordinaire. (bull. CNCC n° 117, mars 2000).

Il résulte de ce principe général que les titres démembrés sont consolidés par l'usufruitier et non par le nu-propiétaire. En effet, les droits de vote en AGO appartiennent à l'usufruitier, alors que les droits de vote en AGE appartiennent au nu-propiétaire, sauf clause contraire des statuts (L225-110 du code de commerce).

Pour la répartition des capitaux propres et du résultat d'une entreprise détenue en partie en usufruit, la règle générale est que les dividendes portant sur le résultat de l'exercice reviennent à l'usufruitier alors que les sommes distribuées sur les réserves sont attribuées au nu-propiétaire (L225-110 al 1 du code de commerce).

Ainsi :

- Le résultat appartient à l'usufruitier (groupe)
- Les réserves appartiennent au nu-propiétaire (actionnaires minoritaires)

Le groupe détient également des titres souscrits auprès des banques mutualistes pour un montant de 6 K€ et figure en titres de participations non consolidés

Les acquisitions de l'exercice ont eu les conséquences suivantes sur l'évolution du périmètre :

ACTIF En milliers d'euros	Note	30 sept.2024 Net	30 sept.2023 Net	Variation de périmètre, swap et sorie	Ouverture	Variation
Actifs non courants						
Goodwill et relations clientèles	5	121 014	91 174	30 748	121 923	-908
Droits d'utilisation	4	34 644	28 493	3 749	32 242	2 402
Immobilisations incorporelles	5	5 705	2 842	1	2 843	2 862
Immobilisations corporelles	6	10 037	9 936	546	10 483	-445
Immobilisations financières	7	4 216	5 891	-1 668	4 224	-7
Sociétés mises en équivalence		0	0	0	0	0
Autres actifs à long terme	8	0	0		0	0
Impôts différés actif	19	1 685	1 038	461	1 499	186
TOTAL ACTIFS NONS COURANTS		177 302	139 375	33 839	173 213	4 089
Actifs courants						
Stocks	8	0	25	0	25	-25
Clients et autres débiteurs	8	79 506	63 134	7 327	70 461	9 045
Créances d'impôt	8	3 074	2 748	575	3 323	-249
Autres actifs courants	8	12 620	12 174	336	12 510	110
Valeurs mobilières	9	5 516	4 593		4 593	923
Disponibilités	9	39 271	47 582	-18 449	29 133	10 138
TOTAL ACTIFS COURANTS		139 986	130 256	-10 212	120 043	19 943
TOTAL ACTIF		317 288	269 631	23 626	293 257	24 032

PASSIF En milliers d'euros	Note	30 sept.2024	30 sept.2023	Variation de périmètre, swap et sorie	Ouverture	Variation
Capitaux propres - part du groupe	10	30 640	23 408	#REF!	#REF!	#REF!
Participations ne donnant pas le contrôle	10	898	2 037	-1 217	820	78
TOTAL CAPITAUX PROPRES		31 538	25 445	#REF!	#REF!	#REF!
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	12	31 114	26 968	7 342	34 310	-3 196
Passifs non courants						
Provision impôts différés conso.	19	0	0	0	0	0
Provision pour risques & charges	11	5 855	5 726	-438	5 288	567
Autres passifs non courants	12	10 384	9 399	3 197	12 596	-2 212
Emprunts auprès établ. de crédit à plus d'un an	4	95 179	67 448	4 562	72 011	23 168
Emprunts non courants IFRS 16 (1)	12	28 930	23 285	3 250	26 534	2 396
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		140 349	105 858	10 572	116 430	23 919
Passifs courants						
Emprunts auprès établ. de crédit à moins d'un an	12	12 288	16 884	507	17 390	-5 102
Emprunts courants IFRS 16 (1)	4	6 678	5 978	499	6 477	201
Fournisseurs	13	18 398	20 448	500	20 949	-2 551
Fournisseurs immobilisations	13	0	925	0	925	-925
Autres passifs courants	13	54 637	47 952	5 771	53 724	914
Dettes d'impôts	13	678	165	576	741	-62
Produits constatés d'avance	13	21 608	19 008	204	19 212	2 396
TOTAL PASSIFS COURANTS		114 287	111 360	8 058	119 418	-5 130
TOTAL PASSIF		317 288	269 631	#REF!	#REF!	#REF!

Sur une période de 12 mois pour l'ensemble des sociétés du groupe le compte de résultat consolidé de BDO France aurait été le suivant :

En milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	257 105	236 370	20 734
Charges opérationnelles	-56 943	-52 841	-4 101
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 860	-3 221	360
Charges de personnel	-167 942	-152 175	-15 767
Amortissements	-2 653	-2 209	-444
Amortissements Relations clientèles	-1 006	-1 559	553
Amortissements IFRS 16	-7 615	-6 843	-772
Dotations aux provisions nettes de reprises	-1 038	-314	-723
Autres produits et charges opérationnels courants	-100	425	-524
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	16 948	17 632	-684
Produits financiers	1 338	466	872
Charges financières	-5 606	-3 580	-2 026
RESULTAT FINANCIER	-4 269	-3 114	-1 154
Impôts sur les bénéfices	2 970	4 096	-1 126
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	9 710	10 423	-713

NOTE 4

IFRS 16

En milliers d'€uros	30/09/2023	Augmentation	Autres mouvements	Dotations	Variation de périmètre	Sortie	Remb.	30 sept. 2024
Valeur brute	50 483	15 979			3 749	-8 404		61 808
Amortissements	-21 990			-6 982		1 809		-27 163
Total actif	28 493	15 979	0	-6 982	3 749	-6 595	0	34 644

En milliers d'€uros	30/09/2023	Augmentation	Autres mouvements	Dotations	Variation de périmètre	Résultat	Sortie	Remb.	30 sept. 2024
Réserves	-665			-104					-769
Résultat de l'exercice	-104			104		-194			-194
Dettes non courantes	23 284	9 818	-7 422		3 250				28 930
Dettes courantes	5 978	6 161	7 422		499		-6 674	-6 709	6 678
Total Passif	28 493	15 979	0	0	3 749	-194	-6 674	-6 709	34 644
Loyers	6 933								7 766
Intérêts	-698								-1 057
Amortissements	-6 365								-6 982
Valeur nette comptable des contrats arrêtés	-865								-6 595
Autres produits opérationnels	891								6 674
Total résultat	-104								-194

Retraitement des loyers

En milliers d'€uros	Total
Loyers	6 933
Amortissements	-6 365
Intérêts	-698
Effet résultat	-130

Total
7 766
-6 982
-1 057
-273

Echéanciers des emprunts

En milliers d'€uros	Total
Moins d'un an	5 978
Entre un et deux ans	5 399
Entre deux et trois ans	5 249
Entre trois et quatre ans	4 642
Entre quatre et cinq ans	1 863
Supérieur à cinq ans	6 131
Total dettes	29 262

Total
6 678
6 558
6 167
3 528
3 304
9 372
35 608

Le taux d'actualisation retenu est de 4.91 % en 2024 et de 2.62 % sur les nouveaux contrats de 2023.

NOTE 5

Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Goodwill	Relations Clientèles	Autres	Total
VALEUR BRUTE				
Au 30 septembre 2023	86 219	33 898	4 575	124 691
Acquisitions (1)			3 328	3 328
Cessions / sorties			-251	-251
Autres mouvements	106		-106	0
Variation de périmètre	30 619	121	9	30 748
Au 30 septembre 2024	116 943	34 019	7 554	158 516
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 30 septembre 2023	-218	-28 724	-1 733	-30 675
Amortissements		-1 006	-360	-1 366
Cessions			251	251
Autres mouvements			0	0
Variation de périmètre			-7	-7
Au 30 septembre 2024	-218	-29 730	-1 849	-31 797
VALEUR NETTE COMPTABLE				
Au 30 septembre 2023	86 001	5 173	2 842	94 016
Au 30 septembre 2024	116 725	4 289	5 705	126 720

Les autres actifs incorporels correspondent aux logiciels qui sont amortis sur 4 à 5 ans sur une base linéaire.

La variation de périmètre des goodwill et des relations clientèles comprend :

- Advance : 30 879 K€
- Autres acquisitions et correction goodwill June : -138 K€

Les écarts d'acquisition 2024 ont été déterminés et répartis de la manière suivante :

En milliers d'€uros	Avance	Evryenne d'Audit	Ajustement goodwill June	Ajustement goodwill Airpaje	Acquisition des titres des minoritaires	Variation crédits vendeurs	Total
Situation nette d'ouverture corrigée	887	1	972				1 859
Pourcentage acquis	100%	100%	100%				
Capitaux propres acquis	887	1	972			0	1 859
Valeur d'acquisition	31 765	122	542	170		0	32 600
Ecart d'acquisition	30 879	121	-430	170	0	0	30 741
Goodwill	30 879		-430	170			30 619
Relations clientèles		121					121
Total affectations	30 879	121	-430	170	0	0	30 740
Engagements de rachat et crédit vendeur							0
Palements	21 226	122	542	170	654	2 263	24 978
Comptes courants	7 342						7 342
Variation crédits vendeurs	3 197						3 197
Total affectation du prix	31 765	122	542	170	654	2 263	35 517
Trésorerie nette acquise	4 266	9					4 275
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales	-16 960	-113	-542	-170	-654	-2 263	-20 703

Au 30 septembre 2024, les goodwill et les relations clientèles se décomposent de :

En milliers d'€uros	Total 30/09/2022	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2023	Goodwill	Relations clientèles	Total 30/09/2024
Ile de France	41 101	28 619	12 481	41 101	28 725	12 603	41 328
Advisory	4 651	30 524		30 524	61 143		61 143
Rhône Alpes	14 395	6 962	7 443	14 405	6 962	7 443	14 405
PACA	3 884	854	3 030	3 884	854	3 030	3 884
Sud Ouest	0	0	0	0	0	0	0
Atlantique	30 203	19 259	10 944	30 203	19 259	10 944	30 203
Total brut	94 233	86 219	33 898	120 116	116 943	34 019	150 962
Ile de France	10 181	218	10 547	10 765	218	11 024	11 242
Rhône Alpes	6 744		7 245	7 245		7 303	7 303
PACA	1 780		2 003	2 003		2 223	2 223
Sud Ouest	0		0	0		0	0
Atlantique	8 679		8 929	8 929		9 179	9 179
Total dépréciations et amortissements	27 383	218	28 724	28 942	218	29 730	29 948
Valeur nette	66 850	86 001	5 173	91 174	116 725	4 289	121 014

NOTE 6

Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Autres immob. corporelles	Immob. en-cours et acomptes	Montant
VALEUR BRUTE					
Au 30 septembre 2022	474	3 906	16 919	817	22 116
Acquisitions (1)		23	2 650	949	3 622
Sorties		-14	-842		-856
Autres mouvements		176	924	-1 275	-176
Variation de périmètre			1 219		1 219
Au 30 septembre 2023	474	4 090	20 870	491	25 925
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 30 septembre 2022		-2 306	-11 670		-13 976
Amortissements		-121	-1 789		-1 911
Sorties		14	705		719
Autres mouvements			176		176
Variation de périmètre			-996		-996
Au 30 septembre 2023		-2 414	-13 576		-15 989
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 30 septembre 2022	474	1 599	5 249	817	8 139
Au 30 septembre 2023	474	1 677	7 295	491	9 936

NOTE 7

Autres actifs non courants

En milliers d'euros	Autres titres	Produits dérivés	Dépôts de garantie	Total
Au 30 septembre 2023	6	2 545	3 341	5 892
Augmentation			553	553
Diminution	-1		-561	-561
Variation juste valeur		-1 828		-1 828
Variation de périmètre	-1		162	161
Au 30 septembre 2024	5	717	3 495	4 216

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (Swaps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêts.

Au titre de la dette syndiquée, les couvertures correspondent à des Swaps mis en place en 2022.

Les swaps de taux négociés avec nos banques ont pour objet de couvrir les emprunts syndiqués négociés dans le cadre des financements des croissances externes et des rachats d'actions auprès de nos actionnaires.

NOTE 8

Créances

En milliers d'euros	Stocks	Clients et en-cours	Créances d'impôt	Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Total
Au 30 septembre 2023	25	63 134	2 748	4 787	245	7 142	78 081
Variation	-25	9 045	-249	-221	168	164	8 882
Reclassement		0					0
Variation de périmètre		7 327	575	105	1	229	8 237
Au 30 septembre 2024		79 506	3 074	4 671	413	7 535	95 200

Toutes les créances sont à moins d'un an.

NOTE 9

Disponibilités

En milliers d'euros	VMP	Comptes courants bancaires	Total	Découverts	Trésorerie nette
Au 30 septembre 2023	4 593	47 582	52 175	-126	52 049
Variation	923	-8 312	-7 389	74	-7 315
Au 30 septembre 2024	5 516	39 271	44 786	-52	44 735

NOTE 10

Capitaux propres

Le capital social de BDO FRANCE s'élève à 3 687 K€ qui est composé de 341 426 actions de valeur nominale de 10,80 €.

Les capitaux propres se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2023	Affectation de résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Augmentation et réduction de capital	Variation de périmètre et autres mouvements	30 sept. 2024
Capital social	2 738				949		3 687
Primes d'émission et de fusion	409				2 061		2 470
Capital social et primes	3 147	0			3 010	0	6 157
Réserve légale	282	0				0	282
Autres réserves	16 220	0				555	16 775
Réserves consolidés	-2 223	5 982			-1 775	-1 683	300
Résultat	5 982	-5 982	7 126				7 126
Capitaux propres part du groupe	23 408	0	7 126	0	1 235	-1 129	30 641
Résultat des minoritaires	341	-341	149	-71			78
Réserves des minoritaires	1 696	341				-1 217	820
Participations ne donnant pas le contrôle	2 037	0	149	-71	0	-1 217	899
Capitaux propres	25 445	0	7 276	-71	1 235	-2 345	31 539

Le Groupe gère son capital, dans le cadre des autorisations qui lui sont conférées par les assemblées, avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité et du risque du capital investi par ses actionnaires, l'adéquation et la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à moyen terme.

Le principal paramètre de cette gestion est le maintien d'une qualité de crédit de bon niveau, lui permettant de disposer d'un accès aux marchés financiers à un coût optimisé et de disposer d'une flexibilité financière suffisante pour être à même d'assurer son développement.

Par ailleurs, le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement non seulement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte des paramètres indiqués précédemment et des éventuelles opportunités et contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

NOTE 11

Provisions

En milliers d'euros	30 sept. 2023	Variations de périmètre	Sortie	Dotations	Reprises	30 sept. 2024
Provisions pour risques et charges (1)	1 411	205		951	-515	2 053
Indemnités départ en retraite	4 315	-1 071	428	650	-520	3 802
Total provisions au passif	5 726	-865	428	1 602	-1 034	5 855
Provisions clients et autres créances	7 533	263	0	3 600	-3 256	8 140
Provisions sur débiteurs divers		20				20
Total provisions à l'actif	7 533	283	0	3 600	-3 256	8 160
TOTAL	13 259	-582	428	5 202	-4 291	14 015

(1) Cette rubrique recouvre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par le Groupe. Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour litiges prud'homaux,
- les provisions pour mise à jour des dossiers juridiques,
- les provisions pour temps à passer en cas de contrôles H3C.

NOTE 12

Dettes financières et autres passifs non courants

En milliers d'euros	30 sept. 2023	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept. 2024
Comptes courant associés	26 968	7 342		-3 196	31 114
Engagements de rachat et crédits vendeurs	8 593	3 197		-2 165	9 626
Autres dettes à plus d'un an	540			-7	533
Participation des salariés	266			-41	226
Autres passifs non courants	9 399	3 197		-2 212	10 384
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires + 1 an (1)	67 448	4 562	2 480	20 688	95 179
Emprunts bancaires + 1 an (1)	67 448	4 562	2 480	20 688	95 179
Concours bancaires	126			-74	52
Préfinancement du CICE					
Emprunts bancaires (1)	16 731	507	-2 480	-2 617	12 141
ICNE	27	2		67	96
Dettes financières à moins d'un an	16 884	509	-2 480	-2 624	12 288
TOTAL	120 699	15 610		12 656	148 965
Participation des salariés	266			-41	226
Emprunts bancaires (1)	84 180	5 069		18 071	107 320
ICNE	27	2		67	96
Total dettes financières	84 473	5 071		18 098	107 642

(1) L'échéancier est le suivant au 30 septembre 2024 :

- -1 an : 12 141 K€
- Entre 1 et 2 ans : 12 436 K€
- Entre 2 et 3 ans : 12 107 K€
- Entre 3 et 4 ans : 11 107 K€
- Entre 4 et 5 ans : 10 802 K€
- Plus de 5 ans : 48 724 K€
- Total : 107 320 K€

Les engagements de rachat et crédits vendeurs comprennent notamment :

- Associés sortants 171 K€
- Les engagements de rachat des titres BDO TP & MT pour un montant de 5 889 K€
- Un earn-out sur les titres d'HEKLA (société absorbée par BDO CF) pour un montant de 367 K€.
- Complément de prix des titres de Advance pour un montant de 3 197 K€.

NOTE 13

Dettes

En milliers d'€uros	30 sept.2023	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2024
Fournisseurs	20 448	500	0	-2 551	18 398
Avances et acomptes reçus / com.	167			320	486
Dettes sociales	26 968	4 031		2 358	33 357
Dettes fiscales hors IS	15 374	1 725		1 845	18 944
Impôts sur les sociétés	165	576		-62	678
Dettes diverses	5 444	15		-3 609	1 850
Produits constatés d'avance	19 008	204		2 396	21 608
TOTAL	87 574	7 052	0	696	95 321

Toutes les dettes sont à moins d'un an. Les dettes à plus d'un an ont été classées en autres passifs non courants :

En milliers d'€uros	30 sept.2023	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2024
Fournisseurs					
Avances et acomptes reçus / com.					
Dettes sociales					
Dettes fiscales hors IS	540			-7	533
Impôts sur les sociétés					
Dettes diverses					
Produits constatés d'avance					
TOTAL	540			-7	533

En milliers d'€uros	30 sept.2023	Variation Périmètre	Autres mouvements	Variation	30 sept.2024
Fournisseurs immobilisations immos corp.	22	0	0	-22	0
Crédit vendeur	903			-903	0
TOTAL	925	0	0	-925	0

NOTE 14

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

En milliers d'euros	30 sept.2024	30 sept.2023	Variation
Expertise comptable et sociale	128 533	106 407	22 127
Conseil et autres	66 888	57 191	9 697
Audit légal et contractuel	39 702	33 095	6 607
Total	235 123	196 693	38 430

NOTE 15

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept.2024	Variation de périmètre 2024	Proforma 30/09/2024	30/09/2023 proforma	Variation périmètre constant
Transfert de charges d'exploitation	-332	-9	-341	-1 157	816
Achats de marchandises	511	0	511	685	-174
Achats non stockés et fournitures	1 267	65	1 332	1 487	-154
Sous-traitance	16 410	358	16 767	14 634	2 133
Locations et charges locatives	2 111	99	2 209	1 550	659
Entretiens et maintenance	12 064	63	12 127	8 551	3 576
Assurances	644	127	771	693	77
Honoraires	4 148	589	4 737	6 965	-2 228
Relations publiques	2 571	35	2 606	2 852	-245
Frais de déplacement	6 381	605	6 987	6 261	725
Téléphone et poste	900	32	931	1 157	-225
Services bancaires	398	130	529	456	73
Créances irrécouvrables	801	39	839	678	161
Autres charges	6 549	389	6 937	8 029	-1 091
Total	54 422	2 521	56 943	52 841	4 102

La colonne retraitement entrée 2024 intègre les comptes proforma du groupe Advance.

La colonne 30/09/2023 comprend les sociétés acquises en 2023 dont les charges ont été ramenées sur 12 mois et le groupe Advance.

NOTE 16

Charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2024	Variation de périmètre 2024	Proforma 30/09/2024	30/09/2023 proforma	Variation périmètre constant
Salaires	112 375	10 579	122 953	113 456	9 498
Charges sociales	40 829	4 159	44 989	38 725	6 263
Total	153 204	14 738	167 942	152 181	15 761

Le crédit d'impôt recherche a été classé en réduction des charges sociales conformément à la norme IAS20.29.

NOTE 17

Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Cessions d'actifs	6 726	1 497
Cessions de titres consolidés		0
Valeur nette comptable des actifs cédés	-6 617	-1 009
Valeur nette comptable des titres cédés		-70
Plus et moins values dans le TFT	108	418
Divers charges et produits de gestion courante	-46	-100
Total produits et charges courants	62	318

Les cessions d'actifs et les valeurs nettes comptables des actifs cédés sont essentiellement issues de contrats IFRS16 qui ont été résiliés avant le terme.

NOTE 18

Résultat financier

Les produits financiers comprennent :

En milliers d'€uros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Variation
Plus-values sur les placements financiers	315	156	158
Reprises de provisions sur placements financiers			0
Autres produits financiers	897	190	706
Total	1 211	347	864

Les charges financières se décomposent comme suit :

En milliers d'€uros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Variation
Intérêts sur emprunts	4 062	2 496	1 566
Moins value sur placements financiers	0	21	-21
Charges financières IFRS16	1 057	698	360
Autres charges financières	199	148	52
Total	5 319	3 362	1 957

NOTE 19

Impôts sur les sociétés et impôts différés

La charge d'impôts se ventile de la manière suivante :

Impôts sur les sociétés	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Impôts sur les sociétés	2 388	2 911
Impôts différés	-186	-102
TOTAL	2 202	2 809

Preuve d'impôts	Résultat avant IS	IS	Résultat net
Résultat imposé au taux normal à 25 %	10 212	2 553	7 659
Résultat non fiscalisé	271		271
Amortissement des relations clientèles	-1 006		-1 006
Contribution sociale		44	-44
Crédits d'impôts		-395	395
TOTAL	9 478	2 202	7 275

Détail résultat non fiscalisé

TVS	-12
Amortissements ND	-112
Régime société mère	-150
Mécénat	-514
Déficits non activés en impôts différés	1 090
Autres	-32
TOTAL	271

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Résultat	Variation de périmètre et Soie juste valeur	
Organic	0	0	0		
IDR	3 796	3 653	153	-437	428
Déficits reportables	719	867	-148		
Provisions réglementées	-838	-633	-204		
OPCVM			0		
Frais d'acquisition de titres	1 709	1 272	437		
C3S	93	18	75		
Congés payés		253	-253		
Participations	1 672	1 186	486		
Provisions internes			0		
IFRS16	961	770	190		
Swap	-717	-2 545		1 828	
Juste valeur	-658	-691	33		
Total base	6 739	4 151	768	1 392	428
Taux d'impôt	25,00%	25,00%		25,00%	26,50%
TOTAL	1 685	1 038	186	348	113

Au bilan en milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023	Variation
Actif	1 685	1 038	647
Passif	0	0	0
TOTAL	1 685	1 038	647

NOTE 20

Résultat par action

Les résultats par action se présentent comme suit :

	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Résultat net part du groupe K€	7 126	5 982
Nombre moyen d'actions	285 884	253 970
Résultat net par action en €uro	24,93	23,55

NOTE 21

Rémunération des membres du Directoire

La rémunération brute chargée des membres du Directoire s'élève à 2 661 K€ pour l'exercice 2023/2024.

NOTE 22

Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Arcade Audit	105	85
Bewiz	46	37
BECOUBE		5
AUDIT 01		3
Avalon Audit	16	25
Réseau In extenso	32	36
A&A Audit Conseil Comptabilité	15	16
Orial		4
Solis Nantes		8
TOTAL	214	219

NOTE 23

Effectifs

A la fin de l'exercice	30 sept. 2024	30 sept. 2023
Associés opérationnels	138	137
Personnel technique	1 659	1 453
Personnel administratif	219	212
TOTAL	2 016	1 802

NOTE 24

Engagements hors bilan

Cautions et nantissements

BDO France :

- Engagement à 1^{ère} demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028.
- Dans le cadre de la signature de l'emprunt syndiqué avec Banque Populaire, BNP, CIC, BECM et CMO, les garanties suivantes ont été accordées :
 - Nantissement 1 968 parts sociales BDO ESRH
 - Nantissement 214 543 actions BDO IDF
 - Nantissement 17 178 actions BDO RHONE ALPES
 - Nantissement 20 164 actions BDO ATLANTIQUE
 - Nantissement 324 691 876 actions BDO ADVISORY
 - Nantissement 966 actions BDO INTERPROFESSIONNEL
 - Nantissement 11 265 actions BDO MEDITERRANEE
 - Nantissement 92 937 actions BDO PARIS
 - Nantissement 1 878 576 actions ADVANCE CAPITAL GROUPE

Le montant global des emprunts dus au 30 septembre 2024 couvert par ces nantissements s'élève à 92 121 K€.

NOTE 25

Parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 26

Evènements postérieurs

Il n'y a aucun évènement après la clôture

BDO FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 8 668 965,60 euros
Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
500 492 004 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 31 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

TROISIEME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à **2 673 888 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 673 888 euros
A la réserve légale	86 810 euros
Qui s'élève ainsi à 368 740 euros	

Le Solde	2 587 078 euros
A titre de distribution aux avantages particuliers	1 518 575 euros
Soit 47,50 euros par point	

Le Solde	1 068 503 euros
En totalité au compte « autres réserves »	
qui s'élève ainsi à 32 317 205 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société **sont de 39 586 056 euros.**

Le versement de l'avantage particulier tel que visé par l'article 7 des statuts de la Société d'un montant de 1 518 575 euros sera réparti entre les Associés Privilégiés (tel que ce terme est défini dans les statuts de la Société) selon la qualité de chacun d'entre eux au titre de l'avantage particulier, savoir :

- **Grade ancien modèle** : 130 points
- **Yellow Partner** : 150 points,
- **Green Partner** : 250 points,
- **Orange Partner** : 350 points,
- **Red Partner** : 400 points,
- **Brown Partner** : 500 points,
- **Black Partner** : 600 points.

Le dividende sera mis en paiement **au plus tard le 30 juin 2025.**

Fiscalement, la distribution serait soumise à l'impôt sur le revenu et imposé au prélèvement forfaitaire unique au taux forfaitaire de 12,8 % (30 % avec les prélèvements sociaux) sans abattement de 40 % ou, sur option, au barème progressif de l'impôt sur le

revenu avec abattement de 40%. Dans tous les cas, la distribution serait versée sous déduction des prélèvements sociaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Dividendes non éligible à la réfaction de 40%
30/09/2021	820 200 €	820 200 €	0 €
30/09/2022	882 200 €	882 200 €	0 €
30/09/2023	0 €	0 €	0 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mars 2025

Cette résolution est adoptée par 681 903 voix ayant voté pour, 25 003 voix ayant voté contre et 13 253 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Directrice Générale
Monsieur Grégoire BISSON
Société Signature 304

Signé par :
 Grégoire BISSON
08EB7A7778CE47E...